

mentions de l'inventaire de 1784 sont trop sommaires, malheureusement, pour permettre de combler ces vides trop regrettables.

M. l'abbé Longin a placé en tête des documents publiés, des introductions qui en sont comme le résumé explicatif, et il les fait suivre, dans des appendices, du texte de quelques pièces inédites moins importantes et de notes recueillies par lui. Ses publications appréciées de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de nos provinces, font naître l'espoir que d'autres suivront bientôt et qu'il ne se lassera pas de communiquer au public érudit les résultats de ses patientes recherches.

Alexandre POIDEBARD.

